

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2018

ORGANISMES EXTÉRIEURS AU PARLEMENT - (N° 840)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL84

présenté par
M. Waserman, rapporteur

ARTICLE 57

À l'alinéa 2, après le mot :

« comprend »,

insérer le mot :

« également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.